E-Alsace Challenge Règlement de la compétition





1. Contexte de l'opération

A l'inverse de ce qui se fait traditionnellement, le E-Alsace Challenge mettra aux prises des équipes et non des individualités. Ce tournoi sera organisé du 4 au 13 mars. 32 équipes de trois joueurs y participeront.

A l'exception des finales, programmées en présentiel le samedi 13 mars, si la situation sanitaire le permet, la compétition se jouera exclusivement en ligne. Afin de la valoriser, certains matchs seront diffusés sur une plateforme spécialement conçue pour l'occasion (cf point 5).

2. Déroulement de la compétition

L'E-Alsace Challenge se disputera en deux phases, une phase de poules et une phase à élimination directe. Les confrontations entre équipes se joueront au meilleur des trois matchs, chaque joueur d'une équipe disputant un match contre un joueur de l'autre équipe.

Les trois matchs de chaque confrontation devront systématiquement se **disputer à la date de la journée indiquée dans le calendrier général.** L'horaire des rencontres est laissé au choix des participants, entre 0h et minuit le jour de la confrontation (ex : pour la 1ère journée, toutes les rencontres devront se jouer le jeudi 4 mars, entre 0h et minuit).

L'équipe victorieuse de la confrontation sera celle qui remportera deux des trois matchs :

- Si deux matchs nuls sont enregistrés dans une confrontation, la victoire du joueur dans le troisième match permettra à son équipe de remporter la confrontation.
- Si une confrontation se solde par un nul et une victoire de chaque équipe, le résultat de la confrontation sera considéré comme nul, le goal average n'étant pas retenu pour donner une équipe perdante ou victorieuse de la confrontation.

Par souci d'organisation et pour départager des équipes ex-aequo à l'issue de la phase de poules, même si une équipe remporte les deux premiers matchs d'une confrontation, le troisième match devra obligatoirement se jouer.

Les résultats des matchs entérinés correspondront aux scores entre les deux équipes à l'issue du coup de sifflet final du temps règlementaire.

2.1 Phase de poules :

Chaque équipe rencontrera une fois les trois autres équipes de son groupe sous la forme d'un championnat. Chaque victoire dans une confrontation rapporte 3 points, chaque confrontation nulle rapportera 1 point, chaque défaite 0 point. Le classement se fera selon les critères suivants :

- a. Le plus grand nombre de points obtenus après toutes les confrontations du groupe.
- La match average particulier (si deux équipes ont le même nombre de points, elles seront départagées selon le résultat de leur confrontation entre elles). Attention, si trois équipes sont à égalité à l'issue de la phase de poules (3 équipes à 6 points), le match average particulier ne

- sera pas retenu pour les départager. Dans ce cas de figure, le match average départagera les trois formations (cf point c).
- c. Le match average (si deux équipes sont à égalité de points et que le match average particulier est nul, elles seront départagées par la différence entre le nombre de matchs gagnés et le nombre de matchs perdus sur l'ensemble des confrontations jouées lors de la phase de poules).
- d. La différence de buts (si deux équipes sont à égalité de points, que leur match average particulier est nul et que leur match average est identique, elles seront départagées par la différence entre le nombre de buts marqués et le nombre de buts encaissés sur l'ensemble des matchs joués lors de la phase de poule).
- e. Le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des matchs joués lors de la phase de poules.

Dans le cas où, sur la base des critères susmentionnés, deux équipes ou plus seraient toujours exaequo, leur classement sera déterminé par tirage au sort.

Les 1ers et 2es de chaque groupe seront qualifiés pour les 1/8es de finale.

2.2 Phase à élimination directe:

Les 1/8es, quarts et demi-finales seront tirés au sort le lundi 8 mars (tirage à suivre en direct sur la page facebook du District d'Alsace). Lors des 1/8es de finale, une équipe ayant terminée première de son groupe ne pourra pas affronter une équipe classée à la première place d'un autre groupe. Comme pour la phase de poules, les confrontations entre deux équipes se disputeront au meilleur des trois matchs, chaque participant jouant un match sec contre un participant de l'équipe adverse.

Lors de la phase à élimination directe, la qualification d'une équipe pour le tour suivant se fera selon les critères suivants :

- a. Le match average : l'équipe qui remportera 2 des 3 matchs de la confrontation sera qualifiée.
- b. En cas de match average nul à l'issue des trois matchs, les capitaines d'équipes devront choisir un joueur de leur équipe pour disputer un match 4.
- c. En cas d'égalité à l'issue des 90 minutes du match 4, un match 5, sur le même modèle que le match 4 sera programmé entre ces deux mêmes joueurs et ainsi de suite jusqu'à la victoire d'un des deux joueurs.

3. Mode de jeu

Le E-Alsace Challenge se joue exclusivement avec le jeu FIFA 21 avec console PS4 en match classique 1 vs 1. Pour participer, chaque joueur devra avoir en sa possession le jeu FIFA 21 ainsi qu'un abonnement Playstation Plus pour pouvoir jouer les rencontres en ligne.

- Durée période : 6 minutes

Vtesse : normale

- Seules sont autorisées les formations préenregistrées dans le jeu (sans aucune modification).
- Assistance puissance passes : non
- Défense tactique obligatoire
- Tactiques personnalisées autorisées
- Une pause ne peut être mise que si le ballon est sorti de l'aire de jeu ou après une faute. Si cette règle n'est pas respectée, un avertissement pourra être donné au joueur.
- Les participants peuvent jouer avec l'équipe de leur choix, sélections nationales ou clubs.

Interruption du jeu

Si un match est interrompu intentionnellement par un joueur, la confrontation entre les deux clubs sera perdue par forfait (défaite par trois matchs à zéro, chaque match étant perdu trois buts à zéro) pour l'équipe du joueur à l'origine de l'interruption.

Si un match est interrompu par une cause extérieure, telle qu'une erreur de la console de jeu, une perte de courant ou une manette défectueuse, le match sera repris à partir du moment de l'interruption et avec le score en vigueur à cet instant.

Afin de se prémunir d'éventuels litiges et pour permettre à l'organisateur de les arbitrer s'il venait à y en avoir, les participants sont invités, à minima, à prendre en photo du score de leur rencontre à la mitemps ou, dans le meilleur des cas, à enregistrer leur match (via le disque dur de la PS4, Twitch, smartphone...).

Les photos et/ou vidéos des matchs pourront être utilisées par l'organisateur pour arbitrer le litige et définir s'il s'agit d'une de déconnexion intentionnelle ou indépendante de la volonté des participants.

Sans entrer en conflit avec les points précédents, les joueurs pourront mettre le jeu en pause pour remplacer un de leurs joueurs, et seulement dans le cas où le ballon est sorti de l'aire de jeu, ou pour donner suite à une faute ou une expulsion.

4. Plateforme d'organisation

Dans le cadre du développement et de la structuration de la pratique e-foot, le District d'Alsace, en partenariat avec les agences meilleurtaux.com de Colmar et Mulhouse invite tous les participants à retrouver les calendriers, résultats, classements et les diffusions live de certaines rencontres via la plateforme Sharing Game : https://sharingame.fr/

Afin de faciliter les échanges avec les joueurs de l'E-Alsace Challenge, tous les participants sont invités à rejoindre le **groupe facebook E-Alsace Challenge**, associé à la page facebook du District d'Alsace : https://www.facebook.com/groups/731365037743438

5. Annonce des rencontres et remontées des résultats

Via ce groupe facebook, il sera demandé aux capitaines d'équipes, après s'être entendus, de **remonter au District d'Alsace de Football le calendrier des matchs de leur confrontation**, en mentionnant les noms de chaque joueur étant opposés lors de leur confrontation. Les capitaines d'équipes seront invités à transmettre ces informations en commentaire, sous le visuel de leur rencontre publié la veille de celle-ci dans le groupe facebook. Par souci d'organisation, ce calendrier des matchs devra obligatoirement être transmis la veille pour le lendemain.

Après chaque rencontre, les **joueurs seront invités à transmettre le score de leur match** en le mentionnant en commentaire sous le visuel de leur confrontation du jour. Le score devra être accompagné d'une photo ou capture d'écran justificative.

6. Retransmission du match en direct sur Sharing Game

La veille de chaque journée, le calendrier des 16 confrontations sera publié sur la page Facebook du District. Afin de définir la confrontation retenue pour la diffusion en direct sur la plateforme, les internautes seront invités à voter pour la confrontation de leur choix, en likant le commentaire mentionnant la confrontation de leur choix. La confrontation qui cumulera le plus de likes sera sélectionnée pour être diffusée en direct.

Le vote sera systématiquement ouvert de 12h à minuit la veille de la journée concernée.

Afin de leur offrir un maximum de visibilité, les trois matchs de la confrontation streamée devront se jouer entre 18h et 20h le jour de la journée. La diffusion en live des matchs nécessitant une connexion de qualité, le District d'Alsace se réserve le droit, après discussion avec les joueurs concernés, de ne pas diffuser l'ensemble des trois matchs de la confrontation.

Si pour des raisons personnelles, les joueurs ne peuvent pas jouer leur match entre 18h et 20h, leur rencontre ne sera pas streamée mais pourra se jouer à n'importe quelle heure de la journée, l'essentiel étant que les matchs puissent se dérouler à la date planifiée.

Afin d'offrir au maximum d'équipes la possibilité de voir leurs matchs retransmis en direct sur la plateforme, une équipe ne pourra être diffusée, au maximum, qu'à deux reprises entre les journées de la phase de poules et les quarts de finale. A compter des demi-finales et sous réserve des contraintes de connexion et des contraintes logistiques mentionnées ci-dessus, l'ensemble des matchs seront retransmis sur la plateforme dédiée.

Dans le cadre de la promotion de la compétition et de la valorisation des équipes, les participants sont autorisés à retransmettre leurs matchs sur leurs propres canaux.

7. Cas non-prévus

Les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par le comité d'organisation du District d'Alsace.

9. Récompenses

- Un jeu de maillots offert à l'équipe lauréate de l'E-Alsace Challenge
- Un lot de 15 ballons pour l'équipe classée 2^e.
- Un lot de 10 ballons pour l'équipe classée 3^e.
- Un lot de 5 ballons pour l'équipe classée 4e.
- Des trophées individuels pour les joueurs des équipes classées aux 4 premières places.